

## De l'adhérent au responsable syndical

### Quelles évolutions dans l'engagement des salariés syndiqués ?

En 2013, 11 % des salariés âgés de 18 à 65 ans déclarent adhérer à une organisation syndicale, 30 % d'entre eux participent régulièrement aux activités de leur syndicat, alors qu'un peu plus de 50 % n'y ont jamais pris part ou très rarement.

Les syndiqués les plus engagés sont plus âgés, moins diplômés et plus souvent ouvriers, que la moyenne des salariés adhérents. En dépit d'un taux de syndicalisation moins élevé que dans la fonction publique, les syndiqués du secteur marchand sont en proportion plus engagés.

Les salariés syndiqués participent plus souvent aux élections professionnelles et aux conflits du travail. Cette plus grande implication dans des causes collectives dépasse les limites de l'entreprise. Ils déclarent plus souvent être membres d'associations caritatives, de défense des droits et intérêts communs, de protection de l'environnement ou de partis politiques. Ils participent plus fréquemment à des activités bénévoles.

Entre 1983 et 2013, la part des adhérents qui participe régulièrement aux activités syndicales a sensiblement diminué dans un contexte de repli de la syndicalisation et l'adhésion intervient de plus en plus tardivement au cours de la carrière. Cette moindre attractivité pour l'engagement syndical va de pair avec un fort recul de l'adhésion à d'autres associations qui marquent un engagement citoyen. Pour autant, les syndicats de salariés comptent plus d'adhérents que la plupart des autres organisations.

Adhérer à une organisation syndicale constitue en soi une forme d'engagement mais, comme dans toute entreprise militante, les raisons de l'adhésion, ainsi que les modalités et l'intensité de la participation des adhérents, varient fortement. Les membres les plus actifs endossent souvent des responsabilités, alors que la plupart adoptent une attitude passive et se définissent comme de « simples adhérents ». Des raisons personnelles, des facteurs dissuasifs (comme, par exemple, le risque que peut comporter cet engagement) ou un comportement plus opportuniste (la mobilisation de certains bénéficiant à l'ensemble du groupe) peuvent expliquer cette absence d'implication.

La proximité et la visibilité des organisations syndicales (à travers leurs sections d'entreprise (1) et leurs activités), leur fonctionnement plus ou moins dynamique, la qualité des relations professionnelles, l'acceptation du fait syndical par les employeurs et son degré d'institutionnalisation ont un impact non négligeable sur la syndicalisation et le niveau d'engagement des adhérents [1].

Nous analysons d'abord l'engagement des salariés syndiqués en 2013. Combien parmi eux s'engagent activement dans les syndicats ? Avec quelle intensité participent-ils aux activités de leurs organisations ? Dans quelle proportion les syndiqués s'impliquent-ils dans les élections professionnelles, dans les conflits collectifs du travail ou dans d'autres causes extérieures à l'entreprise ?

Nous nous interrogeons ensuite sur l'engagement militant des salariés au cours des trois dernières décennies. Comment la participation aux activités syndicales et l'adhésion à d'autres engagements associatifs ont-elles évolué depuis le début des années 1980 ?

En 2013, 59 % des salariés âgés de 18 à 65 ans en France métropolitaine signalent la présence de syndicats au sein de leur entreprise (ou administration) et 43 % sur leur propre lieu de travail, mais à peine plus de 11 % se déclarent syndiqués selon l'enquête « Statistiques sur les ressources et les conditions de vie » (SRCV) de l'Insee (3) (encadré). En l'absence de syndicat dans son entreprise, un salarié a le droit de se syndiquer auprès d'une structure syndicale territoriale (Unions locale ou départementale par exemple) (2). Cependant, les salariés se syndiquent

(1) Tout syndicat ayant au moins deux adhérents parmi les salariés d'une entreprise peut créer une section syndicale d'entreprise (arrêt de la chambre sociale de la Cour de Cassation du 8 juillet 2009). Il doit néanmoins être soit représentatif dans l'entreprise, soit affilié à une des organisations syndicales considérées comme représentatives au niveau interprofessionnel et national. Faute de représentativité, il doit être légalement constitué depuis 2 ans, indépendant et présent dans le champ professionnel et géographique qui couvre l'entreprise concernée. Enfin, il doit respecter les valeurs républicaines.

(2) Une entreprise peut être constituée d'un ou plusieurs établissements. Dans ce dernier cas, et selon le nombre de salariés, des élus du personnel et des délégués syndicaux peuvent être présents non seulement au niveau central de l'entreprise mais aussi au niveau de l'établissement.

(3) Ce résultat est identique à celui obtenu sur le même champ par l'enquête Conditions de travail [1].

surtout lorsqu'un ou plusieurs syndicats sont présents sur leur lieu de travail. Ainsi, plus de 90 % des salariés syndiqués signalent la présence d'organisations syndicales dans leur entreprise et près de 75 % dans leur établissement (tableau 1). Si on tient compte uniquement des salariés travaillant dans des entreprises ou administrations dotées de syndicats, la part des syndiqués s'élève à 19 % (23 % dans la fonction publique et 16 % dans le secteur marchand et associatif) contre 2 % dans celles qui en sont dépourvues.

La moitié de ces salariés syndiqués se considèrent comme de « simples adhérents » et déclarent n'avoir jamais (ou rarement) participé aux activités de leur syndicat au cours des 12 mois qui précèdent l'enquête. À l'opposé, 30 % des adhérents déclarent s'y être impliqués de manière régulière. 18 % signalent une participation plus irrégulière (graphique 1).

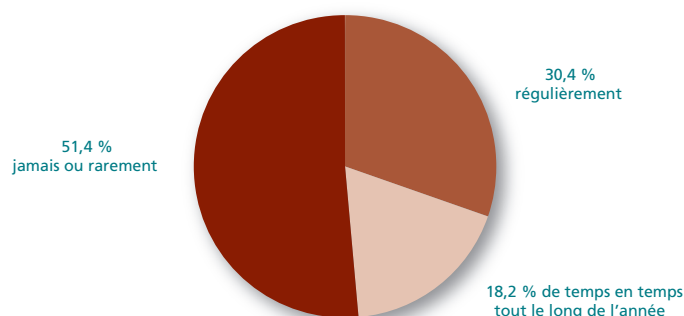
## Les syndiqués du secteur marchand sont moins présents mais plus actifs que leurs homologues de la fonction publique

Par rapport à leur représentation dans l'ensemble des salariés, les hommes et les salariés de plus de 40 ans sont plus souvent syndiqués. C'est également le cas des cadres et des professions intermédiaires alors que les ouvriers ne représentent qu'un syndiqué sur cinq mais un quart des salariés (4). Les syndiqués sont également plus diplômés (43 % ont plus que le baccalauréat contre 38 % des salariés) et travaillent davantage dans des grands établissements dotés massivement de syndicats, notamment dans la fonction publique.

Parmi les salariés syndiqués qui participent régulièrement aux activités syndicales, les femmes sont encore moins nombreuses (41 % contre 44 % des adhérents). Les salariés âgés de 50 ans et plus en représentent presque la moitié (46 % contre 39 % des syndiqués) et un salarié engagé sur quatre (24 %) est ouvrier (contre 20 % des adhérents). Plus souvent détenteurs d'un diplôme que l'ensemble des salariés et des syndiqués, 53 % des adhérents les plus engagés possèdent un diplôme inférieur ou égal au baccalauréat (contre 44 % pour l'ensemble des syndiqués) (tableau 2).

Si les salariés du secteur marchand et associatif sont moins souvent syndiqués que ceux de la fonction publique, ils ont pourtant une plus grande propension à s'impliquer dans les activités syndicales (tableau 2). Une plus forte institutionnalisation du rôle des syndicats et de leurs activités dans la fonction publique explique en partie ces différences [1]. Adhérer à un syndicat peut être plus difficile dans les entreprises. Les sondages récurrents sur l'opinion des Français à l'égard des syndicats (5) montrent que, parmi les freins à la syndicalisation, les salariés citent souvent la peur des représailles (36 % des salariés en 2013). L'adhésion à un syndicat semblerait dès lors correspondre plus souvent

**Graphique 1**  
Participation aux activités du syndicat au cours des 12 derniers mois



Lecture : 51,4 % des salariés syndiqués de 18 à 65 ans déclarent ne jamais participer (ou participer rarement) aux activités syndicales.

Champ : ensemble des salariés syndiqués de 18 à 65 ans ; France métropolitaine.

Source : enquête Insee SRCV 2013.

**Tableau 1**  
Présence des syndicats dans les entreprises et dans les établissements

En % de salariés

	Ensemble salariés	Syndiqués
Salariés .....	100,0	11,6
Présence de syndicats dans l'entreprise .....	59,2	93,8
Présence de syndicats dans l'établissement.....	42,9	74,5

Lecture : 59,2 % des salariés de 18 à 65 ans déclarent la présence de syndicats dans leur entreprise ; 74,5 % des salariés syndiqués déclarent la présence d'un syndicat sur le lieu de travail.

Champ : ensemble des salariés de 18 à 65 ans, hors salariés de particuliers ; France métropolitaine.

Source : enquête Insee SRCV 2013.

**Tableau 2**  
Caractéristiques des salariés qui participent régulièrement aux activités syndicales

En %

	Salariés syndiqués	Syndiqués très actifs	Ensemble salariés
<b>Sexe</b>			
Hommes .....	55,6	59,2	49,5
Femmes .....	44,4	40,8	50,5
<b>Âge</b>			
18 à 24 ans .....	2,4	0,0	7,3
25 à 29 ans .....	6,3	3,9	11,9
30 à 39 ans .....	22,0	21,7	27,2
40 à 49 ans .....	30,3	28,5	28,4
50 à 65 ans .....	39,0	45,9	25,2
<b>Diplôme</b>			
Supérieur au Bac .....	42,6	36,1	38,4
Égal au Bac .....	16,9	20,2	19,0
Inférieur au Bac .....	27,5	32,3	28,7
Aucun ou CEP, brevet des collèges, BEPC, brevet élémentaires	13,0	11,3	13,9
<b>CSP</b>			
Cadre .....	19,3	17,7	16,5
Profession intermédiaire.....	30,4	30,2	27,7
Employé .....	29,0	27,8	31,5
Ouvrier .....	20,1	23,5	23,4
ND .....	1,2	0,8	0,9
<b>Secteur</b>			
Fonction publique .....	48,3	39,6	27,4
Entreprises et associations .....	51,7	60,4	72,6
<b>Taille établissement (hors salariés de particuliers)</b>			
Moins de 11 salariés .....	6,8	5,4	17,0
De 11 à 49 salariés.....	19,4	17,2	25,9
De 50 à 499 salariés.....	38,7	40,9	29,3
500 salariés et plus .....	24,7	27,6	18,4
ND .....	10,5	9,0	9,5

Lecture : 32,3 % des syndiqués qui participent régulièrement aux activités du syndicat ont un diplôme inférieur au Bac contre 27,5 % de l'ensemble des adhérents.

Champ : ensemble de la population de 18-65 ans ; France métropolitaine.

Source : enquête Insee SRCV 2013.

(4) La proportion importante de cadres de la fonction publique, notamment d'État, explique en grande partie ce constat.

(5) Baromètre sur l'image des syndicats, TNS-SOPRES 2013. Le frein le plus souvent cité est « le manque de compréhension des syndicats vis-à-vis des préoccupations des salariés » (43 %). 31 % estiment qu'ils ne sont pas « efficaces ».

à un réel engagement militant et, compte tenu du faible nombre de syndiqués, cela impliquerait une prise de responsabilités plus fréquente dans les instances représentatives du personnel. Selon la dernière enquête REponse (6), en 2011, dans les établissements marchands et associatifs de plus de 10 salariés, un tiers des syndiqués détenait au moins un mandat représentatif [2]. Sur le même champ, selon l'enquête SRCV, 36 % des syndiqués déclarent participer régulièrement aux activités syndicales. La plupart de ces derniers détient donc au moins un mandat au sein des instances représentatives du personnel et/ou d'autres types de responsabilités syndicales.

## Les salariés syndiqués votent davantage aux élections professionnelles...

Au-delà de l'adhésion à une organisation syndicale, les élections professionnelles sont également une occasion pour les salariés de prendre part à la vie collective de l'entreprise. Près de 40 % déclarent avoir voté aux élections des représentants du personnel précédant l'enquête et 79 % parmi les seuls syndiqués. Par ailleurs, 36 % de l'ensemble des salariés se sont abstenus et 19 % n'ont pas connu d'élection professionnelle dans leur établissement, contre respectivement 15 % et 3 % des syndiqués (tableau 3) (7).

Selon 42 % des salariés des très petits établissements et 24 % de ceux des établissements de 11 à 49 salariés, aucune élection professionnelle ne s'est tenue sur leur lieu de travail. Cela est le cas de seulement 8 % des salariés qui travaillent dans de plus grands établissements (50 salariés et plus). Lorsque des élections sont organisées, 62 % des salariés des établissements de 50 et plus déclarent y avoir participé contre 41 % des salariés des établissements plus petits.

Les syndiqués travaillent massivement dans des établissements dotés d'instances représentatives élues du personnel (délégués du personnel, comité d'établissement ou d'entreprise, délégation unique du personnel, comités techniques ou commissions administratives paritaires...). Ils ne sont que 3 % à signaler l'absence d'élections dans leur établissement. Là où elles ont lieu, leur participa-

tion électorale est presque deux fois plus importante que celle de leurs collègues non-syndiqués (84 % contre 47 %). Dans les établissements du secteur marchand et associatif, « toutes choses égales par ailleurs » (8), la propension à voter est 4 fois plus élevée pour les salariés syndiqués que pour les salariés non syndiqués (tableau 4).

## ...et participent plus fréquemment aux mobilisations collectives sur les lieux de travail

Prendre part aux mobilisations collectives (débrayages ou grèves) sur les lieux de travail peut être un indice de participation et d'engagement des salariés dans les collectifs de travail, dans les relations professionnelles, dans la vie de l'entreprise voire plus largement dans la vie sociale et politique, notamment lorsque les motifs de ces mobilisations sont plus généraux et dépassent le cadre de l'entreprise.

En 2013, 36 % des salariés syndiqués contre 17 % de l'ensemble des salariés déclarent avoir connu dans leur établissement au moins un arrêt de travail pour cause de grève ou débrayage au cours des 12 mois précédant l'enquête. En cas de tension dans les entreprises ou de participation à des conflits sectoriels ou interprofessionnels, les délégués syndicaux sont les plus susceptibles d'organiser la mobilisation collective des salariés [3] [4]. La grande majorité des salariés qui ont connu au moins un débrayage ou une grève dans leur établissement (70 %) travaillent dans des établissements de 50 salariés et plus (contre 47 % en moyenne), seuil à partir duquel la présence de délégués syndicaux est légalement prescrite (tableau 5) et l'implantation de sections syndicales rend plus probable la syndicalisation des salariés.

Là où des arrêts de travail sont signalés, près de 40 % des salariés disent y avoir participé. Les syndiqués, plus susceptibles d'adhérer aux mots d'ordre de leur organisation, sont deux fois plus nombreux dans ce cas (62 % contre 31 %). « Toutes choses égales par ailleurs », les salariés syndiqués ont 3 fois plus de chances de participer à une grève ou à un débrayage que leurs collègues non syndiqués (9) (tableau 4).

Tableau 3

Déclaration des salariés concernant la tenue d'élections professionnelles et leur participation, selon la taille des établissements

En % de salariés

	Moins de 11 salariés	11 à 49 salariés	50 à 499 salariés	500 salariés et plus	Ensemble	Syndiqués	Non syndiqués
Nsp .....	2,3	3,9	3,8	4,9	4,5	2,8	4,3
Oui.....	17,4	33,8	55,5	53,7	39,9	79,4	34,9
Non.....	38,3	38,4	32,2	34,8	36,3	14,7	39,3
Sans objet, pas de représentant du personnel ou n'a pas connu d'élection dans l'établissement .....	41,9	23,9	8,5	6,6	19,4	3,1	21,5
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Taux net de participation .....	31,2	46,8	63,3	60,7	52,4	84,4	47,1

Lecture : 36,3 % des salariés n'ont pas voté aux élections professionnelles alors qu'elles se sont tenues dans leurs entreprises, 52,4 % des salariés qui ont connu des élections dans leurs entreprises ont participé au vote dont 47,1 % des non-syndiqués et 84,4 % des syndiqués.

Champ : ensemble des salariés de 18 à 65 ans ; France métropolitaine.

Source : enquête Insee SRCV 2013.

(6) Volet « salariés » de l'enquête DARES REponse 2010-2011.

(7) Les élections des représentants du personnel varient selon les effectifs des entreprises. Dans les entreprises de moins de 11 salariés, il s'agit d'élections sur sigle (directement pour un syndicat et non pour un candidat) permettant de mesurer la représentativité des organisations syndicales au niveau national. Dans les entreprises d'au moins 11 salariés, on élit des délégués du personnel (DP), ainsi que des représentants au comité d'entreprise (CE) ou à la délégation unique du personnel (DUP) dans les entreprises d'au moins 50 salariés.

(8) C'est-à-dire à taille d'établissement, sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle des salariés constants.

(9) En contrôlant par la CSP, le sexe et l'âge des salariés ayant connu au moins une grève ou un débrayage, ainsi que par la taille et le secteur d'activité de l'établissement où ils travaillent.

Tableau 4

Analyse « toutes choses égales par ailleurs » de la probabilité ...

	... pour un salarié du secteur marchand et associatif de participer aux élections professionnelles	... pour un salarié de faire grève	... pour un salarié d'adhérer à une association de défense de droits et d'intérêts communs	... pour un salarié d'adhérer à une association d'action sanitaire et sociale, humanitaire et caritative	... pour un salarié d'avoir exercé une activité bénévole
<b>Adhésion syndicale</b>					
Syndiqué.....	4,4***	3,4***	2,0***	2,1***	1,3***
Non syndiqué.....			Réf.		
<b>Sexe</b>					
Hommes.....	NS	NS	0,7***	0,6***	NS
Femmes.....			Réf.		
<b>Âge</b>					
18 à 24 ans.....	0,1***	0,3***	0,3***	NS	0,7***
25 à 29 ans.....	0,4***	NS	0,3***	NS	0,7***
30 à 39 ans.....	0,6***	NS	NS	0,6***	0,8***
40- à 49 ans.....			Réf.		
50 ans ou plus.....	1,5***	NS	0,5***	NS	0,7***
<b>CSP</b>					
Cadre.....	NS	0,5***	1,6***	NS	NS
Employé.....	0,8**	0,7**	0,7***	0,5***	0,6***
Profession intermédiaire.....			Réf.		
Ouvrier.....	0,6***	1,5**	0,6***	0,5***	0,6***
<b>Secteur</b>					
Marchand.....		1,3*	0,6***	0,8***	0,8***
Fonction publique.....		Réf.			
<b>Taille de l'établissement</b>					
Moins de 11 salariés.....	0,3***	2,4***	1,4**	NS	1,2***
De 11 à 49 salariés.....	0,6***	1,5**	1,2*	NS	NS
50 à 499 salariés.....	Réf.				
500 salariés et plus.....	NS	0,7**	NS	NS	0,7***
NSP.....	0,5***	NS	NS	NS	0,8**
<b>Effectifs</b> .....	<b>4 699</b>	<b>1 484</b>	<b>9 012</b>	<b>9 012</b>	<b>8 937</b>

\*\*\* significatif au seuil de 1 % ; \*\* à 5 % ; \* à 10 %. NS : non significatif

Lecture : « toutes choses égales par ailleurs » comparé à un salarié non syndiqué, un salarié syndiqué a 3,4 fois plus de chances d'avoir participé à des arrêts de travail dans son entreprise ; 2 fois plus de chances d'être membre d'une association de défense de droits et d'intérêts communs, de défense de l'environnement ou d'un parti politique ; il a 1,3 fois plus de chances d'avoir exercé une activité bénévole au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Champ : salariés de 18 à 65 ans ; France métropolitaine.

Source : enquête Insee SRCV 2013.

Les arrêts collectifs de travail sont moins fréquents dans le secteur marchand et associatif que dans la fonction publique. Un tiers des personnes employées dans la fonction publique en a connu un au cours de l'année précédant l'enquête, contre 11 % des salariés du secteur marchand et associatif, mais ces derniers déclarent plus souvent y avoir participé (41 % contre 38 %) (tableau 5). L'analyse « toutes choses égales par ailleurs » confirme ce résultat (tableau 4).

### Les syndiqués ont plus souvent (que les non-syndiqués) d'autres engagements associatifs

Les salariés n'adhèrent pas plus que l'ensemble de la population âgée de 18-65 ans à des associations. En revanche, les salariés syndiqués sont relativement plus nombreux que leurs homologues non syndiqués à avoir des engagements associatifs tournés vers des causes collectives et citoyennes (tableau 6).

Par rapport à l'ensemble des salariés, ceux qui sont syndiqués adhèrent deux fois plus souvent à des associations « sociales, caritatives, humanitaires » (10 % contre 5 %), ou à des associations de « défense de droits et intérêts communs » (y compris les partis politiques et les associations de protec-

Tableau 5

Salariés déclarant au moins un arrêt de travail dans l'année et taux participation

En %

	Ensemble des salariés	Salariés syndiqués	Ensemble salariés des trois fonctions publiques	Syndiqués des trois fonctions publiques	Ensemble des salariés du secteur marchand et associatif	Syndiqués du secteur marchand et associatif
Arrêt de travail.....	16,9	36,2	32,6	44,9	10,6	28,4
Dont : ayant participé	39,5	61,7	37,7	55,8	41,4	69,2

Lecture : 39,5 % des salariés qui ont signalé au moins un arrêt collectif du travail dans leur établissement y ont participé.

Champ : salariés de 18 à 65 ans ; France métropolitaine.

Source : enquête Insee SRCV 2013.

Tableau 6

Participation citoyenne selon le statut et l'adhésion syndicale

En % de salariés

	Salariés	Salariés syndiqués	Ensemble population
Participation aux élections législatives 2012.....	71,1	82,7	68,2
Membres d'associations caritatives ou humanitaires... (social).....	4,8	10,3	5,1
Membres d'association de défense d'intérêts, de l'environnement, partis politiques.....	6,5	12,0	6,0
Au moins un travail bénévole dans les 12 derniers mois ....	23,7	32,6	23,3

Lecture : 12,0 % des salariés syndiqués déclarent être membres d'au moins une association de défense d'intérêts, de l'environnement, partis politiques. 82,7 % des salariés syndiqués de 18-65 ans affirment avoir participé aux élections législatives de 2012 contre seulement 68,2 % de l'ensemble de la population de 18-65 ans. Ces chiffres documentent une participation au 1<sup>er</sup> ou au 2<sup>e</sup> tour des législatives et se rapportent seulement à la population concernée par l'enquête. Ils ne doivent pas être comparés aux taux de participation publiés par le Ministère de l'Intérieur.

Champ : ensemble de la population de 18-65 ans ; France métropolitaine.

Source : enquête Insee SRCV 2013.

tion de l'environnement) autres que leur syndicat (12 % contre 6 %) (tableau 6). « Toutes choses égales par ailleurs », les salariés syndiqués ont 2 fois plus de chances d'être membres de ces types d'associations que leurs homologues non syndiqués (tableau 4). Ils sont également relativement plus nombreux à déclarer avoir voté à au moins un des deux tours des élections législatives de 2012 (83 % contre 71 % de l'ensemble des salariés).

Un tiers des salariés syndiqués signale avoir travaillé bénévolement au moins une fois dans les 12 mois précédant l'enquête, contre un quart de l'ensemble des salariés. Ils ont 1,3 fois plus de chances que les autres salariés d'avoir « travaillé de manière bénévole » ou « rendu des services dans le cadre d'une association indépendamment du fait d'y adhérer ou non », à âge, sexe, CSP, secteur d'activité et taille de l'établissement donnés (tableau 4).

### Les syndiqués participaient davantage aux activités syndicales il y a 30 ans

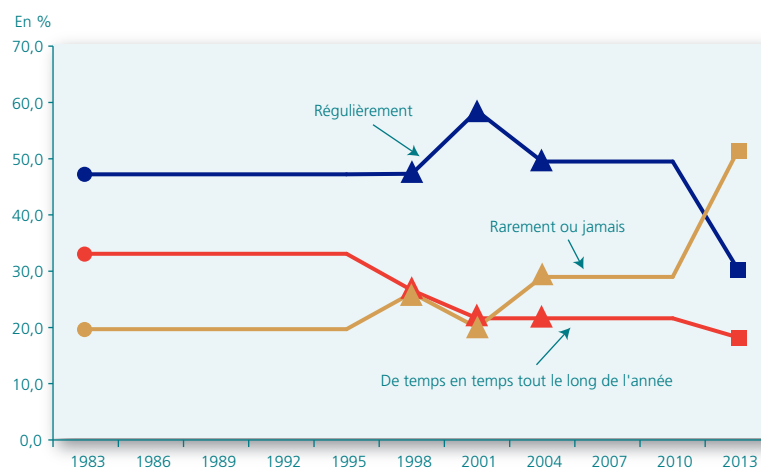
À partir de plusieurs enquêtes statistiques, il est possible d'inscrire cet engagement syndical et associatif des salariés dans une perspective de plus long terme. Les évolutions observées depuis le début des années 1980 montrent un infléchissement sensible aussi bien de l'adhésion que de la participation.

Au début des années 1980, selon l'enquête « Contacts entre les personnes » (Insee 1982-1983) (encadré), près d'un syndiqué sur deux déclarait participer aux activités syndicales au moins une fois par mois (dont la moitié au minimum une fois par semaine). Environ un tiers de ces salariés particulièrement engagés exerçait des responsabilités au sein du syndicat et près de la moitié se définissait comme « participants actifs », bien que n'exerçant pas de responsabilité officielle. À cette époque, un tiers des syndiqués signalait une participation moins intense mais qui se manifestait tout le long de l'année. Si près de 8 % de ces derniers exerçaient une responsabilité et 19 % étaient des participants actifs, près des trois quarts se considéraient toutefois comme simples adhérents, comme la presque totalité de ceux qui déclaraient ne participer que très rarement ou jamais aux activités de leur syndicat (tableau 7).

Restée stable entre 1983 et la fin des années 1990 (47 %) selon les enquêtes permanentes sur les conditions de vie (EPCV) de l'Insee (encadré), la part de syndiqués déclarant une participation régulière s'est fortement accrue au tournant des années 2000 (59 %) (graphique 2) sous l'impulsion des négociations et de la mise en œuvre des 35 heures dans les entreprises. Cependant, il s'agit d'une progression toute relative, puisque le recul du taux de syndicalisation amorcé au milieu des années soixante-dix s'est poursuivi jusqu'au milieu des années quatre-vingt-dix pour se stabiliser à un niveau inférieur de 5 points à celui de 1983 (10) [1].

### Graphique 2

Évolution de la participation des salariés syndiqués aux activités syndicales entre 1983 et 2013



Note : Les années 1998, 2001 et 2004 correspondent aux moyennes triennales (1997-1999, 2000-2002 et 2003-2005) des enquêtes PCV. Les marqueurs indiquent des résultats d'enquêtes, pour les autres années extrapolation annuelle de la DARES.

Champ : ensemble des salariés syndiqués de 18 à 65 ans ; France métropolitaine.

Sources : Enquêtes Insee Contacts entre les personnes 1982-1983, EPCV 1996-2005, SRCV 2013.

### Tableau 7

Fréquence et degré de participation des salariés syndiqués aux activités syndicales en 1983

En %

Intensité de la participation	Régulièrement	De temps en temps tout le long de l'année ou à certaines périodes de l'année	Rarement ou jamais	Ensemble des syndiqués
Salariés syndiqués .....	47,2	33,1	19,7	100,0
Dont : exerçant une responsabilité ..	31	8	1	17
participants actifs.....	49	19	2	30
simples adhérents.....	21	73	98	53

Lecture : en 1983, 47,2 % des salariés syndiqués participaient régulièrement (soit au minimum une fois par mois) aux activités syndicales. 30,7 % de ces syndiqués dynamiques avaient des responsabilités et 48,5 %, bien que participants actifs, n'en avaient pas. 17,3 % de l'ensemble des salariés syndiqués déclaraient exercer une responsabilité syndicale.

Champ : ensemble des salariés syndiqués de 18 à 65 ans ; France métropolitaine.

Source : enquête Insee Contacts entre les personnes 1982-1983.

Depuis le milieu des années 2000, la participation a baissé sans cesse. Entre 2004 et 2013, la part de syndiqués déclarant ne jamais (ou rarement) participer aux activités syndicales est passée de 29 % à 51 %. En 2013, avec un taux de syndicalisation au même niveau que la décennie précédente, les syndiqués les plus engagés ne représentent plus que 30 % des adhérents salariés.

En 1983, 80 % des syndiqués avaient des relations avec leur syndicat plus ou moins régulières, tout au long de l'année, alors qu'ils ne sont plus que 48 % en 2013.

Il y a 30 ans, la proportion de syndiqués exerçant une responsabilité était plus faible (17 %, tableau 7) qu'en 2013 (estimée d'après l'enquête REPONSE 2011, à près d'un tiers) mais les activités syndicales mobilisaient bien plus d'adhérents. En concomitance avec la baisse du nombre de syndiqués, l'adhésion s'est resserrée sur les syndiqués les plus actifs.

(10) En 2013, on comptait 600 000 syndiqués de moins qu'en 1983 et près de 5 millions de salariés de plus.

## L'adhésion à un syndicat est de plus en plus tardive

Au début des années 1980, les salariés les plus jeunes (18-24 ans) étaient aussi peu syndiqués qu'en 2013 (autour de 2,5 %), mais ils ne représentent désormais que 7 % des salariés, contre 15 % trente ans auparavant. Leur taux d'activité est passé de 55 % à 37 % sous l'effet notamment de la « démocratisation scolaire » qui a favorisé l'accès à l'enseignement supérieur [5].

En 1983, le taux de syndicalisation était, en revanche, plus élevé pour toutes les autres classes d'âge. Il augmentait rapidement au cours des premières années de la vie professionnelle et se stabilisait à son niveau le plus élevé à partir de 30 ans. 11 % des salariés de 25-29 ans étaient syndiqués en 1983, contre 3 à 4 % à partir des années 1990. Les 30-39 ans étaient deux fois plus syndiqués que pendant les années 1990 et près de trois fois plus qu'en 2013. Pendant les années 1990 le taux de syndicalisation atteignait son niveau le plus haut et se stabilisait à partir de la quarantaine, alors qu'à partir des années 2000, les salariés les plus syndiqués ont plus de 50 ans (graphique 3).

Au cours des trente dernières années, non seulement de moins en moins de salariés adhèrent à des syndicats [1], mais cette affiliation est de plus en plus tardive au cours de la vie professionnelle.

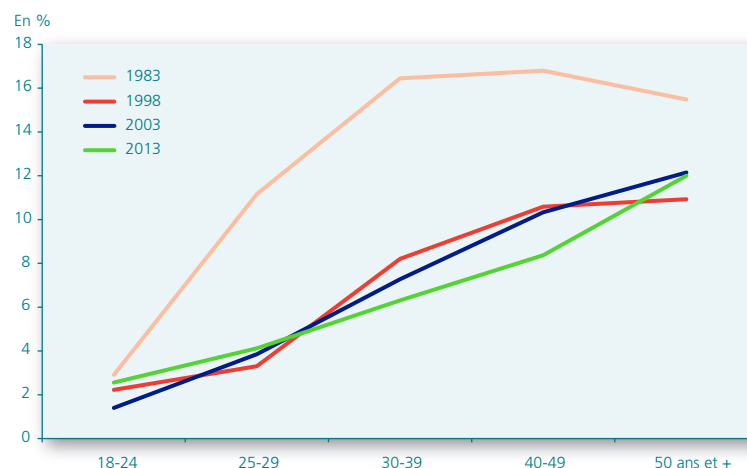
Certes, la désaffection à l'égard des syndicats [6] s'inscrit dans un contexte plus général d'affaiblissement des grandes « institutions d'engagement » (syndicats, partis politiques...) [7]. Cependant, dans le cas des syndicats, le modèle classique de l'engagement militant masculin, ouvrier et industriel, a été ébranlé par la forte transformation du tissu productif et du salariat : la crise des grands bastions syndicaux de l'industrie et la privatisation de grandes entreprises publiques, le développement des services et de l'emploi des femmes qui s'est accompagné de la croissance du travail à temps partiel et des contrats à durée déterminée, le développement de la sous-traitance, l'augmentation de la part des PME, une financiarisation accrue de l'économie.

Les emplois de courte durée ponctuent davantage les parcours professionnels dans les années 2000 qu'au début des années quatre-vingt. Ainsi, en 2013, 27 % des salariés de 15-29 ans (ou 12 % de l'ensemble des salariés) ont un contrat temporaire (11) contre 10 % en 1982 (ou 6 % de l'ensemble) [8]. De plus, le contrat à durée indéterminée n'est pas toujours synonyme de stabilité de la relation d'emploi alors que plus d'un tiers des CDI sont rompus avant un an [9]. La difficulté à s'inscrire et à s'investir dans des collectifs et des relations de travail souvent trop instables ou imprévisibles rendent encore plus improbable l'adhésion aux organisations syndicales.

Faute de renouvellement générationnel, bien que les syndiqués aient toujours été un peu plus âgés que l'ensemble des salariés, leur âge a augmenté plus vite que celui de ces derniers.

Graphique 3

Taux de syndicalisation selon l'âge et l'année de l'enquête



Lecture : en 1983 le taux de syndicalisation des salariés âgés de 25 à 29 ans était de 11,2 % contre 4,1 % en 2013.

Champ : ensemble des salariés de 18-65 ans ; France métropolitaine.

Sources : Enquêtes Insee Contacts entre les personnes 1982-1983, EPCV 1996-2005, SRCV 2013.

Tableau 8

Âge moyen et âge médian des syndiqués et de l'ensemble des salariés selon la date de l'enquête

	Âge moyen syndiqués	Âge médian syndiqués	Âge moyen salariés	Âge médian salariés
1983.....	39	38	36	35
1998.....	42	43	38	39
2003.....	43	45	39	40
2013.....	45	46	40	41

Lecture : en 1983 l'âge moyen des salariés syndiqués était de 39 ans. 50 % avaient moins de 38 ans. En 2013 l'âge moyen des salariés syndiqués est de 45 ans et 50 % d'entre eux ont plus de 46 ans.

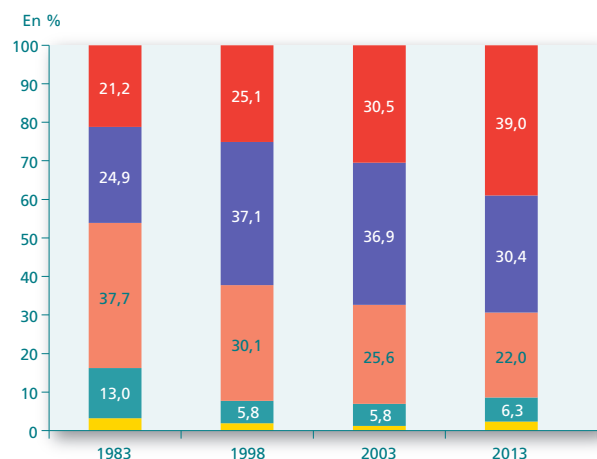
Champ : ensemble des salariés de 18-65 ans ; France métropolitaine.

Sources : enquêtes Insee Contacts entre les personnes 1982-1983, EPCV 1996-2005, SRCV 2013.

Entre 1983 et 2013, la part des plus de 50 ans parmi les syndiqués a augmenté de 18 points contre 7 points pour l'ensemble des salariés (graphiques 4 et 5). L'âge médian des syndiqués a ainsi augmenté de 8 ans sur la période, contre 6 ans pour l'ensemble des salariés (tableau 8).

Insuffisamment nombreux pour remplacer les départs à la retraite des générations nées entre 1945 et 1955, qui ont connu des taux de syndicalisation plus précoces et plus durables au cours de carrières professionnelles plus linéaires, les salariés syndiqués des générations suivantes font paradoxalement face à un plus grand nombre de sections syndicales dans les entreprises, à la technicité croissante de leurs mandats, à l'intensification des négociations et à une variété de thématiques souvent complexes. Dès lors, ils semblent de plus en plus happés par des fonctions représentatives et par un dialogue social formel qui les éloignent de leurs bases et de l'ensemble des salariés [10].

**Graphique 4**  
Évolution de l'âge des salariés syndiqués entre 1983 et 2013

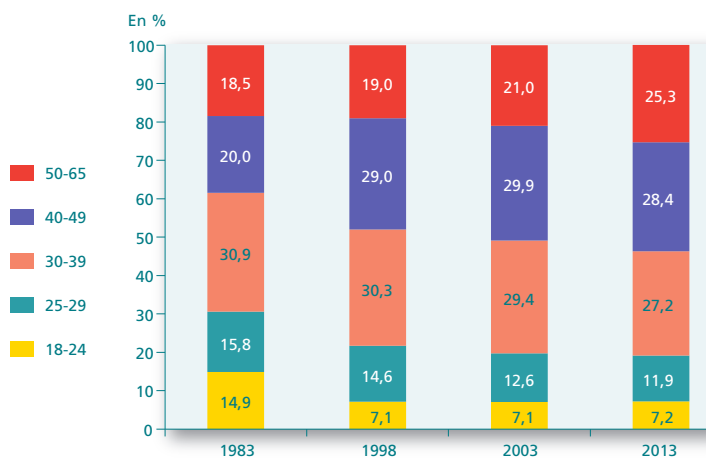


Lecture : en 1983, 37,7 % des syndiqués avaient entre 30 et 39 ans contre 22 % en 2013.

Champ : ensemble des salariés syndiqués de 18 à 65 ans ; France métropolitaine.

Sources : enquêtes Insee Contacts entre les personnes 1982-1983, enquêtes PCV 1996-2005, SRCV 2013.

**Graphique 5**  
Évolution de l'âge des salariés entre 1983 et 2013



Lecture : en 1983, 30,9% des salariés avaient entre 30 et 39 ans contre 27,2 % en 2013.

Champ : ensemble de salariés de 18 à 65 ans ; France métropolitaine.

Sources : enquêtes Insee Contacts entre les personnes 1982-1983, enquêtes PCV 1996-2005, SRCV 2013.

## 12 % des syndiqués sont membres d'associations de défense de droit et intérêts collectifs en 2013 contre 34 % il y a 30 ans

La désaffection ou le désintérêt au regard des syndicats vont de pair avec une moindre implication dans des organisations mobilisées par d'autres causes collectives.

Si pour l'ensemble de la population et pour les salariés de 18 à 65 ans, le taux d'adhésion aux associations tournées vers « l'action sanitaire et sociale ou humanitaire et caritative » n'évolue pas entre 1983 et 2013, il baisse d'un tiers chez les syndiqués (de 16 % à 10 %).

Le désengagement des salariés, et des syndiqués en particulier, est très marqué à l'égard des associations de défense de droits et d'intérêts communs (y compris les partis politiques et les associations de défense de l'environnement) (tableaux 6 et 9). Au-delà des différences de protocole entre les enquêtes successives (encadré [10]), on observe une forte tendance à la baisse de l'engagement associatif. En 1983, les salariés étaient 2,5 fois plus nombreux à adhérer aux associations de défense de droits et d'intérêts communs qu'en 2013 et les syndiqués, près de trois fois plus. En 1983, 11 % des syndiqués déclaraient être membres d'un « groupement politique », contre 3 % en 2013 (12).

Les salariés syndiqués font preuve d'un plus grand engagement dans les relations de travail et dans la défense d'intérêts collectifs extérieurs à l'entreprise, que leurs collègues non syndiqués. Cependant, ils sont aujourd'hui moins nombreux, moins actifs dans leur syndicat et plus âgés qu'il y a trente ans.

Le non-renouvellement générationnel des forces syndicales peut constituer un obstacle au développement de la démocratie sociale en entreprise. Ce désengagement des salariés se reflète au-delà de l'entreprise dans d'autres sphères de la vie sociale, questionnant le sens même de l'engagement citoyen.

En dépit de leurs difficultés, les syndicats de salariés restent un acteur social important et la première institution de défense des droits ou d'intérêts collectifs en France en termes d'affiliés (salariés en emploi et retraités). Ils se situent très loin devant les partis politiques, les groupements professionnels, les associations de protection de l'environnement. Ils devancent aussi les associations de défense de droits et intérêts communs telles que les associations de consommateurs, de parents d'élèves, de locataires. Ils viennent juste derrière les associations tournées vers l'action sanitaire et sociale ou humanitaire et caritative qui regroupent cependant des organisations aux objectifs très divers et dans lesquelles on peut s'impliquer sans nécessairement être membre [11].

**Tableau 9**  
Participation citoyenne selon le statut et l'adhésion syndicale en 1983

	Salariés	Salariés syndiqués	Ensemble population
Associations caritatives ou humanitaires.....	6,1	15,8	5,6
Association de défense de droits et d'intérêts communs, de l'environnement, partis politiques.....	16,4	33,6	13,6

Lecture : en 1983, 33,6 % des salariés syndiqués déclaraient être membres d'associations de défense de droits et d'intérêts communs, de défense de l'environnement ou de partis politiques contre 16,4 % de l'ensemble des salariés.

Champ : ensemble de la population de 18-65 ans ; France métropolitaine.

Source : enquête Insee Contacts avec les personnes 1982-1983.

Maria Teresa Pignoni (DARES).

(12) En 2013, le libellé est « parti politique ». Par ailleurs, les enquêtes disponibles permettent davantage de mesurer un phénomène de désaffiliation partisane que de dépolitisation, l'engagement citoyen pouvant prendre d'autres formes que l'adhésion formelle à une organisation (qu'elle soit politique, associative, syndicale...).

## Sources et indicateurs

### Les sources

La principale source utilisée dans la présente étude est l'enquête *Statistiques sur les ressources et conditions de vie* (SRCV, Insee 2013), déclinaison française de l'enquête européenne sur les revenus et les conditions de vie (*European Union-Statistics on income and living conditions, EU-SILC*). Cette enquête longitudinale réalisée annuellement propose un cadrage général couvrant de nombreux thèmes sur les revenus, la situation financière et les conditions de vie des ménages résidant en France métropolitaine. Une question sur l'adhésion syndicale est posée à tous les salariés dans un sous-bloc « Participation sociale et relations professionnelles » qui porte par ailleurs sur la participation aux élections législatives de 2012, sur la présence de syndicats dans les entreprises et les établissements, sur la participation des salariés aux élections professionnelles et à d'éventuels arrêts collectifs de travail. Dans le sous-bloc « Vie associative » les interviewés déclarent si « au cours des 12 derniers mois » ils ont été membres d'une ou plusieurs associations. Dans la liste des 12 types d'associations proposées les syndicats sont évoqués en 8<sup>e</sup> position. Pour chaque association dont ils ont été membres au cours des 12 mois précédant l'enquête, les interviewés sont interrogés sur la fréquence de participation à leurs activités.

Ces deux sous-blocs de questions sont posées périodiquement (en 2008, 2010, 2013), mais les données du bloc vie associative ne sont exploitables que depuis 2013.

L'enquête *Contacts entre les personnes* (Insee 1982-1983) a précédé les enquêtes permanentes sur les conditions de vie des ménages (PCV, cf. *infra*). Elle comportait, comme l'enquête SRCV et les enquêtes PCV, un bloc de questions sur la vie associative. 15 types d'associations sont énumérés, le « Groupement syndical ou professionnel » étant en 4<sup>e</sup> position dans la liste. Dans un deuxième temps, pour chaque adhésion déclarée, l'interviewé était interrogé sur le degré de participation (« Simple adhérent », « Participant actif », « A une responsabilité ») ainsi que sur la fréquence de la participation aux activités (nombre de fois par jour, semaine, mois, an, décennie ou jamais).

De 1996 à 2005, les *Enquêtes permanentes sur les conditions de vie des ménages* de l'INSEE (EPCV) comportaient des informations sur le nombre de salariés déclarant être membre d'un syndicat de salariés, patronal ou professionnel.

Comme dans l'enquête *Contacts*, la question était posée exclusivement dans un module sur la vie associative. Une liste de 14 à 17 types d'associations était proposée parmi lesquelles figurait : « *Syndicat (Exemple : CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC, SUD, FSU, UNSA, syndicats patronaux et professionnels)* ».

### La mesure du taux de syndicalisation et de participation entre 1983 et 2013

L'étude porte sur la population âgée de 18 à 65 ans en France métropolitaine. La taille des échantillons est variable d'une source à l'autre : près de 5300 salariés dans l'enquête *Contacts* 1983, plus de 13500 pour l'ensemble des enquêtes PCV de 1996 à 2000, 15200 salariés pour l'ensemble des enquêtes PCV de 2001 à 2005. Enfin, 9000 salariés dans l'enquête SRCV 2013.

Dans cette dernière, le taux d'adhésion à des organisations syndicales des salariés de 18 à 65 ans varie de 7,8 % à 11,6 % selon que la variable utilisée est issue du sous-bloc « Vie associative » ou du sous-bloc « Participation sociale et relations professionnelles ». Une étude réalisée à partir de la dernière enquête *Conditions de travail* (Dares-DGAFP-Drees-Insee 2013) a permis de comparer différents indicateurs de syndicalisation et a conclu à une sous-estimation de l'indicateur calculé à partir de la question sur la vie associative aussi bien dans l'enquête SRCV que dans les enquêtes PCV [1].

Néanmoins, la structure de la population syndiquée ne varie pas significativement selon les deux indicateurs disponibles dans l'enquête SRCV. La fréquence de la participation aux activités syndicales est renseignée pour les salariés syndiqués ayant répondu positivement à la question du sous-bloc vie associative.

Le taux de syndicalisation de l'ensemble des salariés de 16 ans et plus en France métropolitaine se situe à 11 % selon l'enquête *Conditions de travail* 2013 et 11,4 % selon l'enquête SRCV 2013.

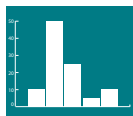
En dépit des différences de protocole entre les enquêtes successives [10], la similitude entre les questions sur la vie associative dans l'enquête *Contacts*, les enquêtes PCV et l'enquête SRCV, permet d'étudier l'évolution de la participation syndicale et de la syndicalisation selon les classes d'âge entre 1983 et 2013.

À partir des enquêtes PCV, des moyennes quinquennales ont ainsi été élaborées sur les périodes 1996-2000 et 2001-2005 pour le calcul des taux de participation et de syndicalisation par classe d'âge pour les années 1998 et 2003, faute d'effectifs annuels suffisants pour ce type d'étude.

## Pour en savoir plus

- [1] Pignoni M.-T. (2016), « La syndicalisation en France. Des salariés deux fois plus syndiqués dans la fonction publique », *Dares Analyses* n° 25, mai.
- [2] Pack M., Pignoni M.-T. (2014), « Les représentants du personnel : quelles ressources pour quelles actions ? », *Dares Analyses* n° 84, novembre.
- [3] Pignoni M.-T., Raynaud E. (2013), « Les relations professionnelles au début des années 2010 : entre changements institutionnels, crise et évolutions sectorielles », *Dares Analyses* n° 26, avril.
- [4] Desage G., Rosankis E. (2014), « Négociation collective et grèves en 2012 : la négociation toujours soutenue par des incitations légales, légère diminution des grèves », *Dares Analyses* n° 89, novembre.
- [5] Insee (2013), « Marché du travail série longues », *Insee résultats* n° 149.
- [6] Pernot J.-M., Pignoni M.-T. (2008), « Les salariés et les organisations syndicales de 1992 à 2004 : une longue saison de désamour », in *Les relations sociales en entreprise – un portrait à partir des enquêtes REPONSE*, Éd. La Découverte.
- [7] Harvard-Duclos B., Nicourd S. (Payot), *Pourquoi s'engager ? Bénévoles et militants dans les associations de solidarité*, Payot.
- [8] Galtier B., Minni C. (2015), « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2014. Stabilisation des taux d'activité, d'emploi et de chômage », *Dares Analyses* n° 88, décembre.
- [9] Paraire X. (2015), « Plus d'un tiers des CDI sont rompus avant un an », *Dares Analyses*, n° 5, janvier.
- [10] IRES (2016), « Les comités d'entreprise : effets et usages des nouveaux outils d'information consultation », rapport pour la Dares, décembre.
- [11] Burricand C., Gleizes F. (2016), « Trente ans de vie associative. Une participation stable mais davantage féminine », *Insee Première* n° 1580.

Données des graphiques  
et tableaux  
accessibles au format excel



### DARES ANALYSES

est édité par le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.  
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15.  
<http://dares.travail-emploi.gouv.fr> (Publications)

Directrice de la publication : **Selma Mahfouz**

Rédactrice en chef : **Anne Delahaye**

Secrétariat de rédaction : **Marie Avenel, Thomas Cayet**

Maquettistes : **Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali**

Conception graphique et impression : ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Réponse à la demande : [dares.communication@travail.gouv.fr](mailto:dares.communication@travail.gouv.fr)

Abonnement aux avis de parution de la Dares : <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/avis-de-parution/article/abonnement>

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 2109 - 4128 et ISSN 2267 - 4756.